

L'intérêt à l'action désintéressée

Jean-Marie Barbier et Martine Dutoit, Formation et Apprentissages professionnels EA 7529 Chaire Unesco-ICP Formation Professionnelle, Construction Personnelle, Transformations Sociales

Publié le 11 mars 2022 – Mis à jour le 28 mars 2022

L'approche des élections présidentielles offre une opportunité de réflexion autour de l'action portée au nom de l'intérêt général, à la fois de par l'intervention de l'Etat et de par la mobilisation des différents acteurs.



la parabole des aveugles, Brueghel

S'INTERESSER AU BIEN PUBLIC

[Cynthia Fleury nous le rappelle après P. Bourdieu, dans le contexte d'une élection présidentielle en France, et de la publication du dernier cours du sociologue au Collège de France](#) : les règles du désintéressement ressemblent, à s'y méprendre, aux [règles de l'intérêt](#).

Derrière l'affichage de l'intérêt collectif, il est possible de reconnaître une logique d'effacement des intérêts sociaux à l'œuvre dans les actions collectives. Pour s'en convaincre il suffit de penser que c'est au nom de la défense d'un même 'intérêt général' qu'on a assisté en France à partir de la fin du XIXème siècle, à la lente construction d'appareils d'intervention *publique* dans les domaines de l'éducation, de la santé, du travail social, de la culture, de la psychiatrie, puis, en sens inverse, à partir des années 1980, à un mouvement de '*désinvestissement de l'Etat*' de ces mêmes secteurs.

Selon les rapports de force dans lesquels s'établit son action, l'État moderne se référant à l'intérêt général comme source de *dé légitimation de son intervention publique*, notamment dans le domaine de la construction/reconstruction des sujets, ouvre en fait **un double enjeu de lutte sociale** :

► [Déterminer le périmètre de cette intervention, à la fois distincte de et liée à la mobilisation des mêmes sujets dans la vie économique et sociale](#); qu'est-ce qui relève d'une action publique ou du marché ?

► Induire un *mode de conduite* de ces actions dans des 'conditions intéressantes' permettant aux acteurs qui s'y engagent de *lier référence invoquée à l'intérêt général, et leurs intérêts au sens large*.

C'est tout particulièrement le cas par exemple de la *détermination des besoins* sociaux, fondement et pierre angulaire de la conduite des interventions publiques.

Nous appelons *conduite* les associations de représentations, d'énoncés et d'affects survenant à l'occasion de l'engagement d'une action, *relatif aux organisations d'activités* qui les caractérisent, leur confèrent un sens, et influent sur la 'réalisation'

(actions d'optimisation).

C'est sur les logiques de conduite de l'action ordonnée à des intérêts collectifs, telle qu'elle est conçue en France dans le cadre notamment du 'service public', qu'est consacré le texte qui suit. Il a été nourri d'un travail de veille de longue date dans le secteur de la formation, du travail social, de la psychiatrie notamment. (2)

Toutefois et d'entrée de jeu, il importe de signaler que **la référence au bien public, ou ses équivalents comme le bien-être au travail par exemple, ne se limite pas à l'intervention publique** ; des processus semblables à ceux que nous allons à présent aborder sont observables aussi dans des interventions privées par exemple.

BESOIN, BIEN COMMUN, BIEN PUBLIC, BIEN COLLECTIF : DES CONSTRUITS SOCIAUX

Première observation : on note que le vocabulaire des intérêts collectifs utilise volontiers une terminologie tendant à *substantialiser l'offre de services* aux populations.

Le succès actuel de la notion de 'bien commun' en est une illustration manifeste(3). Elle utilise de façon invariante un substantif jouant sur un double registre de signification : la notion de *bien* qui, dans la langue française, se situe d'une part dans la logique d'une ressource possédée, d'autre part dans la logique d'un objectif à atteindre. *Le bien est à la fois un substantif et un qualificatif*. Il était déjà un qualificatif dès les premières lignes de l'Éthique à Nicomaque d'Aristote : « Tout art et toute recherche, de même que toute action et toute délibération réfléchie, tendent, semble-t-il, vers quelque bien. Aussi a-t-on eu parfaitement raison de définir le bien : ce à quoi on tend en toutes circonstances. » (traduction Voilquin - https://fr.wikipedia.org/wiki/Éthique_à_Nicomaque).

De la même façon, on constate **un double registre de signification de la notion de besoin**. Le besoin est à la fois un *moment subjectif* : un ressenti de 'déficience', mais également un *donné* social, existant indépendamment du rapport qu'un sujet entretient avec lui. Ce double registre de signification se retrouve chez des locuteurs très divers : ne constate-t-on pas chez des locuteurs engagés dans des démarches de transformation sociale des définitions du service public comme 'le patrimoine de ceux qui n'en ont pas' ?

Toutes les définitions de ce qui spécifie l'action collective placée hors marché manifestent cette ambiguïté :

► **Le bien public est substantialisé** : c'est une ressource, et une ressource destinée à être partagée, et qui doit être défendue.

► **Il est en même temps dé-substantialisé**. Il entre dans la figure de l'idéal commun qui alimente les discours idéologiques et politiques. Le service public à la française n'en est qu'une modalité.

Il est rare d'identifier le 'bien commun' comme un champ de tensions, donc de confrontation d'intérêts, et de le considérer comme un *couplage d'activité* (4) *dans la production* de services par une collectivité, *et son usage* par le public destinataire, alors que cette perspective permettrait de comprendre précisément les ratés, les inadéquations entre offre et demande (ou non-demande !) <https://odenore.msh-alpes.fr>. Le plus souvent les intérêts déclarés justifiant l'action ne sont que des déclarations de conformité à des attendus sociaux. Pour avoir accès aux intérêts en confrontation, il est probablement souhaitable d'une part de *construire le concept d'intérêt*, d'autre part d'*identifier les logiques* dans lesquelles les intérêts se donnent à voir.

CONSTRUIRE LE CONCEPT D'INTERET

Si l'on cherche à repérer les invariants des significations attachées au terme intérêt, qu'il soit utilisé dans des contextes individuels ou dans des contextes collectifs, nous sommes amenés à faire quatre observations :

1. *Le terme d'intérêt est utilisé pour distinguer l'activité d'un sujet du discours qu'il tient sur son activité* : au-delà de ce qu'il dit sur les motifs de ses actions, le recours au terme conduit à s'interroger sur ce qu'il fait et sur le sens de ce qu'il fait.
2. *Le terme d'intérêt est le produit d'une inférence* : c'est à partir d'un acte engagé par un sujet que l'on peut induire une *caractéristique attribuable* à ce sujet. Le concept d'intérêt renvoie à ce que ce sujet est en situation.
3. *Cette inférence peut être faite par d'autres sujets que le sujet concerné lui-même* : le discours social et politique est saturé d'analyses ou d'hypothèses sur les intérêts des autres acteurs...
4. *Cette inférence est aussi un classement* : le locuteur qui propose une lecture ou une analyse en termes d'intérêts en propose une hiérarchie.

Ceci nous conduit à donner la définition suivante de l'intérêt : *inférence pouvant être faite sur un sujet à partir du constat*

de ses *préférences d'activités*. Le Vocabulaire de Lalande parle de « ce qui importe réellement à un agent déterminé ; ce qui lui est avantageux, qu'il le sache ou non » (Vocabulaire technique et critique de la philosophie, 2002, 531).

APPROCHER LES LOGIQUES EN ŒUVRE DANS LA CONDUITE DES ACTIONS REFERÉES A DES INTERETS COLLECTIFS

Si nous cherchons à approcher ces logiques, nous pouvons proposer plusieurs entrées :

1. Identifier la *'fonction maitrise d'ouvrage' des interventions collectives dans le domaine de la construction/reconstruction des sujets humains*.

Nous appelons fonction 'maitrise d'ouvrage' l'ensemble des activités et des acteurs *déclenchant le recours* à une action, la mobilisation de moyens pour la réaliser, l'usage de ses résultats/effets. Quels acteurs cherchent à résoudre quels problèmes en recourant à l'action ?

A l'évidence le premier réflexe d'une culture de sciences sociales est de *ne pas prendre la logique des motifs affichés* ou des déclarations publiques sur les actes comme l'explication même de ces actes, mais *d'analyser la configuration d'acteurs et d'investissements* apparaissant à cette occasion (5).

2. Caractériser la *dynamique générale de cette action, et en particulier les termes dans lesquels se posent globalement les couplages* entre activités des acteurs 'offreurs' de services et activités des 'usagers' de ces services.

Nous appelons *couplage* d'activité le *mode d'interaction* dont la *combinaison caractérise l'engagement réciproque d'activités* dans le domaine concerné (6).

3. Repérer les *cultures d'action*. Nous appelons culture d'action la *matrice d'organisation des constructions de sens* effectuées en accompagnement de ces dispositifs et en cohérence avec eux (7).

Les discours tenus sur les *besoins* par exemple et sur le *rôle des acteurs*, est très significatif des *présupposés* théoriques et idéologiques de ces interventions.

4. Relever les *'concepts mobilisateurs' en usage dans ces dispositifs*.

Nous appelons concepts mobilisateurs les *énoncés attributifs de valeur susceptibles de contribuer à l'engagement* des sujets dans l'action. Ces concepts sont solidaires des cultures et présupposés précédemment évoqués.

5. Evoquer les *types de méthodologies d'intervention sollicitées*.

6. Proposer des *hypothèses d'interprétation sur les intérêts (et convergences d'intérêts)* servis par ces actions.

Au total nous faisons l'hypothèse que ce sont des logiques de rapports entre acteurs qui structurent les actions entreprises au nom de l'intérêt collectif.

S'intéresser aux logiques de rapports entre acteurs permet de comprendre à la fois la dynamique générale de conduite de l'action, le couplage d'activité entre service 'offert' et service 'produit' par/auprès des publics visés, le discours tenu sur la philosophie du dispositif et les intérêts en jeu.

Dans cet esprit, trois logiques pouvant coexister et être mises en tension sont repérables ; dans une situation donnée, elles peuvent être ou dominées ou dominantes, et donner lieu à mobilité et recomposition.

GERER PAR LES NORMES

Une première logique de rapports sociaux peut être identifiée comme *gérée par des normes, en constante réactualisation*.

Le *recours* à l'action est alors le plus souvent le fait d'une *maitrise d'ouvrage* externe et *unique* (état, organisation, collectivité) contrôlant les fonctions présentes dans l'action.

La *dynamique* générale de l'action distingue alors de façon stable dans la conduite de l'action organisation et exécution :

- Organisation

Appropriation /réexplicitation des objectifs poursuivis par la maitrise d'ouvrage.

Analyse des ressources de l'environnement au regard de ces objectifs.

Définition des compétences et attitudes requises (exemple : comparaison experts/novices).

Évaluation/dépistage des publics susceptibles de réaliser l'action ; recherche des écarts

- Exécution des tâches prescrites par tous les acteurs.

Les *cultures* accompagnant l'action sont des *présupposés théoriques et idéologiques* sur la question des besoins et sur la conception du rôle des sujets humains.

- Les *besoins sont déterminés et objectifs* ; ils s'imposent au regard de la représentation du 'progrès', de la 'croissance', du 'développement'.

- Les *sujets doivent s'adapter*, consentir à la contrainte et s'intégrer.

Les *concepts mobilisateurs* en usage renvoient au langage de l'expertise, de la rationalité, de l'efficacité, de la compétence.

Les *méthodologies* mises en œuvre font souvent appel à des méthodes formalisées, objectivantes, reposant sur un savoir codifié, accompagnées d'un postulat de certitude.

Les intérêts en jeu sont des *intérêts d'occupation de positions et de places*, tout à la fois pour les organisations, pour leurs responsables et pour les agents du bon fonctionnement de ces organisations. Se trouve en jeu la stabilisation, restabilisation, naturalisation d'un ordre.

FAIRE APPEL A L'AGENTIVITE

Une seconde logique de rapports sociaux peut être identifiée comme *fondée sur l'appel à agentivité des participants à l'action*.

L'agentivité peut être définie comme la perception de soi *comme acteur qui fait advenir les choses*, comme *cause de ses propres actes*. On peut parler aussi de **pouvoir d'agir**, d'**empowerment**, de **sentiment d'efficacité personnelle** (A.Bandura).

La fonction maîtrise d'ouvrage se caractérise alors par l'introduction des participants à la réalisation de l'action dans le recours à l'action. Ils deviennent demandeurs de l'action qui les concerne. Ils font entreprise de soi. Fonction maîtrise d'ouvrage et fonction réalisation se recouvrent davantage ; les acteurs sont polyfonctionnels. La référence au modèle de marché est présente dans plusieurs espaces d'activité.

La *dynamique générale* de l'action consiste dans la *mise en place d'une scène sociale* privilégiant les rôles d'acteurs, l'expression des attentes, les attitudes d'écoute :

- Attention aux rapports de pouvoir susceptibles de jouer sur l'expression .
- Mise en place de nouvelles situations d'expression de la population concernée.
- Attention aux demandes, explicites ou 'latentes'.
- Reconnaissance des existants et possibles.
- Recherche d'optimisation des objectifs et projets au regard des existants.

Cultures accompagnant l'action

- Subjectivation des besoins ; expression sous forme de désirs.
- Les individus sont les sujets premiers de leur vie sociale.

Les *concepts mobilisateurs* sont en particulier les concepts d'autonomie, de maturation, de potentialité, de libération de la parole, de participation, d'interaction.

Les *méthodologies* mises en œuvre privilégient les outils d'expression, la saisie de ses propres pratiques, l'implication, le recours à l'informel, l'expérientiel, et sont accompagnées d'un postulat de relativité.

Les *intérêts en jeu* : mobilité, mobilisation d'énergie individuelle et collective. Se trouve en jeu une injonction à se réinventer dans des contextes souvent présentés/vécus comme en crise.

INSTITUER DES TRANSACTIONS

Une troisième logique de rapports sociaux peut être identifiée comme *en référence à l'établissement' de transactions 'en situation' entre parties concernées*.

Nous appelons *transaction un mode d'interactivité entre sujets caractérisé par des adresses réciproques d'activités donnant lieu à estimation de valeur*.

La fonction *maîtrise d'ouvrage* est alors assurée par plusieurs parties en présence ne poursuivant pas les mêmes objectifs au-delà de l'action, mais trouvant un intérêt commun à sa réalisation et donc susceptibles en situation de trouver un accord sur des objectifs spécifiques.

La *dynamique d'activités réciproques* se caractérise alors par :

- ▶ Une exploration des enjeux, intérêts, stratégies d'acteurs.
- ▶ Un dégagement de convergences et d'intérêts communs.
- ▶ Une identification des ressources susceptibles d'être mises à disposition par les parties prenantes.
- ▶ Une soumission aux parties prenantes en vue d'un choix de priorités.
- ▶ Une répartition éventuelle des sous opérations.

Les *cultures d'accompagnement de l'action* :

- ▶ La détermination des besoins s'effectue au travers de pratiques sociales hétérogènes et conflictuelles.
- ▶ L'individu est agi et acteur dans le jeu des rapports sociaux.

Concepts mobilisateurs en usage :

- ▶ Négociation.
- ▶ Définition intérêts personnels et sociaux.

Types de méthodologies mises en œuvre : Outils de définition des intérêts des groupes.

- ▶ Outils d'information et de communication horizontales entre groupes.
- ▶ Outils de mise en présence et de négociation.
- ▶ Méthodes partenariales.
- ▶ Outils de reconnaissance d'intérêts hétérogènes.

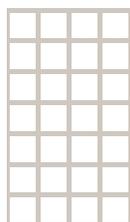
Intérêts en jeu : Verbalisation des différents intérêts sociaux en jeu en vue de négociations jugées comme mode de régulation sociale.

TROIS MANIERES SOCIALES DE SE REFERER A L'INTERET COLLECTIF

Une mise en regard de ces différentes logiques peut se représenter ainsi :

	GERER PAR DES NORMES	FAIRE APPEL A L'AGENTIVITE	INSTITUER DES TRANSACTIONS
Maitrise d'ouvrage	Maître d'ouvrage externe et unique	Introduction des publics-cibles de l'action dans la fonction maitrise d'ouvrage	Fonction maitrise d'ouvrage assurée par plusieurs parties prenantes, chacune jouant son propre rôle
Dynamique du couplage d'activité	Appropriation/réexplicitation des objectifs poursuivis par la maitrise d'ouvrage Analyse des ressources de l'environnement au regard de ces objectifs Définition des compétences et attitudes requises (exemple : comparaison experts/novices) Évaluation/dépistage des publics susceptibles de réaliser l'action ; recherche des écarts Exécution des tâches prescrites par tous les acteurs	Attention aux rapports de pouvoir susceptibles de jouer sur l'expression Mise en place de nouvelles situations d'expression de la population concernée Attention aux demandes explicites ou latentes Recherche d'optimisation des objectifs et projets au regard des existants	Exploration des enjeux, intérêts, stratégies d'acteurs Dégagement de convergences et d'intérêts communs Identification des ressources susceptibles d'être mises à disposition par les parties prenantes Définition des possibles Soumission aux parties prenantes en vue d'un choix de priorités Répartition éventuelle des sous-opérations
Culture d'accompagnement	Les besoins sont 'objectifs', s'imposent au regard du 'degré' de développement d'une société Les individus s'y adaptent, par une contrainte consentie	Subjectivation des besoins et expression sous forme de désirs Les individus sont les sujets premiers de leur vie sociale	La détermination des besoins est une pratique sociale hétérogène et conflictuelle L'individu est agi et acteur dans le jeu des rapports sociaux
Concepts mobilisateurs	Mesure, rationalité, expertise, développement, progrès, compétence	Autonomie, maturation, potentialité, libération de la parole, participation, interaction.	Négociation Définition intérêts personnels et sociaux
Méthodologies	Méthodes formalisées, objectivantes, reposant sur un savoir codifié, accompagnées d'un	Outils d'expression, de saisie de ses propres pratiques, implication, recours à l'informel,	Outils de définition des intérêts des groupes

	postulat de certitude.	à l'expérientiel, postulat de relativité.	Outils d'information et de communication horizontales entre groupes Outils de mise en présence et de négociation Méthodes partenariales Outils de reconnaissance d'intérêts hétérogènes
Dominante de la configuration d'intérêts	<i>Intérêts d'occupation de positions et de places</i> , pour les organisations, pour leurs responsables et pour les agents. Se trouve en jeu la stabilisation, re-stabilisation, naturalisation d'un ordre.	Mobilité, mobilisation d'énergie individuelle et collective. Se trouve en jeu une injonction à se réinventer dans des contextes souvent présentés/vécus comme en crise.	Verbalisation des différents intérêts sociaux en jeu en vue de négociations jugées comme mode de régulation sociale.



Ce tableau n'est pas une comparaison de trois modèles d'action en vue d'un choix et/ou d'une application. C'est un outil de *compréhension* des cohérences structurant les engagements d'acteurs.

LA PORTEE DE CETTE REFLEXION

Cette approche structurelle des engagements ne dispense pas d'une analyse continue de la singularité des jeux d'acteurs en interaction et de la mobilité des rapports qu'ils entretiennent en cours d'action. Pour rendre compte de ces jeux d'acteurs, il convient de se donner comme objet les configurations évolutives de ces rapports. Les configurations sont des arrangements singuliers de formes régulières. **En analyse des actions, la connaissance des singularités est solidaire de la connaissance des régularités.**

Enfin si tous les acteurs, quel que soit le cadre social, public ou privé, font appel à la notion de bien commun, référence obligée de leur conduite, ces mêmes acteurs sont le plus souvent aveugles aux interdépendances des intérêts en jeu en situation...

(1) [Voir les actions d'optimisation](#)

(2) https://www.researchgate.net/publication/44827391_L%27Analyse_des_besoins_en_formation_Premiere_edition

https://www.researchgate.net/publication/272940993_Usage_et_production_des_services_d%27action_sociale

<https://www.librairie-gallimard.com/livre/9782296553972-etre-vu-se-voir-se-donner-a-voir-martine-duitoit/>

(3) <https://www.cairn.info/revue-l-europe-en-formation-2015-2-page-61.htm>

<https://www.cairn.info/revue-humanisme-2017-2-page-53.htm>

(4) <https://www.innovation-pedagogique.fr/article10734.html>

(5) <https://www.innovation-pedagogique.fr/article9864.html>

(6) <https://www.innovation-pedagogique.fr/article10734.html>

(7) <https://www.cairn.info/revue-anthropologie-des-connaissances-2010-1-page-163.htm>

 | Société

L'auteur

Jean-Marie Barbier,
[Laboratoire FOAP](#)
+ [tous ses articles](#)

<https://blog.cnam.fr/societe/politique/l-interet-a-l-action-desinteressee-1320999.kjsp?RH=1516962019884>